



8 mars 2020 : du bruit pour les droits des femmes

Le 8 mars 2020, Amnesty International France célébrera les droits des femmes dans tout le pays en rejoignant les différents cortèges de manifestations. Les militants et militantes seront invités à faire du bruit pour les femmes défenseuses des droits humains.

A Paris, les militants et militantes rejoindront les autres associations féministes en participant à la manifestation organisée par la ville tandis qu'en région, il sera possible de réaliser des opérations « klaxon » en manifestation ou dans la rue.

Des actions de plaidoyer local seront aussi proposées afin d'obtenir de la France qu'elle enjoigne l'Arabie Saoudite, pays hôte du prochain G20, à respecter les droits des femmes. Cette année, Amnesty

International a choisi de continuer à défendre Loujain, emprisonnée depuis plus d'un an pour avoir revendiqué le droit à conduire pour les Saoudiennes. Une pétition en faveur des défenseurs des droits des femmes en Arabie Saoudite sera mise en ligne avant le 8 mars.

Des [ressources pédagogiques](#) pour éduquer aux droits des femmes et lutter contre les discours toxiques à leur encontre ainsi que du matériel spécifique sont également disponibles pour permettre aux structures locales de mener à bien ces différentes actions de soutien aux droits des femmes.

Toutes les informations sur cette action sont disponibles [en cliquant ici](#).

Contact : eteurquetil@amnesty.fr

ÉDITO

Alors que se profile le jugement de Taner, Idil et leurs compagnons d'infortune mes pensées vont vers eux. Les défenseurs des droits humains ne sont pas des terroristes, mais si ce 19 février 2020, les 11 d'Istanbul sont reconnus coupables, ils risquent jusqu'à 15 ans de prison. Accusés sans aucune preuve, ils ont déjà passé de nombreux mois en prison, et c'est notre mobilisation qui a permis leur libération, sans que les charges qui pèsent sur eux ne soient encore tombées.

Idil, Taner et leurs compagnons sont emblématiques du sort réservé aujourd'hui aux activistes, journalistes, avocats en Turquie. Sous couvert d'un argument sécuritaire abusivement invoqué pour faire taire leurs voix, « la Turquie a lancé une guerre totale contre les droits humains, la littérature et pire encore, la CONSCIENCE » témoignait l'écrivaine Asli Erdogan, accusée des mêmes faits et acquittée le 14 février.

Pour eux, et pour tous les défenseurs et activistes de ce monde que notre voix soit plus que jamais forte et puissante pour informer, alerter, mobiliser, afin de faire triompher la justice et les droits humains, une victoire après l'autre, protéger les personnes et soutenir les victimes.

Solidairement,

Sylvie Brigot-Vilain

Directrice générale
d'Amnesty International France



Faisons vivre la fraternité

En France comme ailleurs en Europe, des personnes sont poursuivies pour simplement avoir aidé autrui. En effet, les autorités, non contentes de bafouer les droits des personnes réfugiées et migrants, poursuivent celles et ceux qui leur apportent une aide indispensable. Au cours du mois de mars, nous nous mobiliserons pour

exiger que l'Etat cesse de poursuivre des personnes en mettant fin au « délit de solidarité ».

Une grande maraude dans les Alpes, des mobilisations en soutien aux personnes poursuivies lors de leurs procès, des projections-débats : [retrouvez toutes les possibilités d'action ici](#).



Stop au Bahri Yabu



Les 5 et 6 février, nous nous mobilisons à Cherbourg pour dire stop au [Bahri Yanbu](#), navire suspecté de transporter de l'armement à destination de l'Arabie saoudite. Aux côtés d'autres ONG, syndicats et élus, nous demandons au gouvernement de lui interdire d'accoster. Malgré une importante couverture médiatique et

une forte mobilisation sur place, les autorités sont restées muettes et le [navire a pu effectuer son chargement](#) en toute discrétion. Une nouvelle fois, la France est en flagrante violation de ses engagements internationaux : une honte ! Merci aux nombreux militants présents et restons mobilisés [en interpellant nos députés en ligne](#).

Affaire « Disclose » : une victoire au goût amer

Rappelez-vous : en 2019, des journalistes étaient entendus par la DGSJ pour avoir révélé une note confidentiel-défense exposant que l'Etat avait connaissance de l'usage potentiel d'armements français contre

des civils au Yémen. Nous avons alors lancé une action urgente demandant qu'aucune poursuite ne soit engagée à leur encontre.

Le 22 janvier, le procureur de Paris nous a entendus mais leur a adressé

un rappel à la loi avec antécédent judiciaire. En cas de « récidive », des poursuites seront enclenchées. Une épée de Damoclès pour ces journalistes, [une mauvaise nouvelle pour la liberté de la presse](#).

Film : Nuestras madres

Après le soutien au film *Femmes d'Argentine* dont la sortie est prévue le 11 mars, Amnesty International France reste en Amérique latine puisque nous avons décidé de soutenir le film *Nuestras madres*, une fiction dont

l'action se déroule au Guatemala. Le film raconte le travail d'identification des disparus du conflit armé qui a touché le pays pendant plusieurs décennies.

[Nuestras madres en salles le 8 avril](#).



INFO PLAIDOYER

Il faut acquitter les « 11 d'Istanbul »

Le 19 février, Idil Eser, ancienne directrice d'Amnesty International Turquie, Taner Kiliç, président honoraire de la section et neuf autres défenseurs des droits humains, parmi lesquels plusieurs membres d'Amnesty, passeront en jugement. Accusés de terrorisme sans le moindre fondement, ils encourent des peines allant jusqu'à quinze ans de détention. Arrêtés en juin 2017 puis libérés après plusieurs mois derrière les barreaux, ils vivent depuis deux ans et demi avec cette épée de Damoclès. A la pression psychologique s'ajoutent diverses sanctions comme l'interdiction de voyager ou d'exercer leur profession. Après la forte mobilisation d'Amnesty France en leur faveur, nous avons repris contact avec des parlementaires et le Quai d'Orsay pour attirer leur attention sur cette échéance et demander l'acquiescement des « 11 d'Istanbul ». A la suite du rendez-vous au ministère des Affaires étrangères, nous avons eu la confirmation que la diplomatie française enverrait un représentant à leur procès, au côté d'autres diplomates européens. Cet affichage politique est essentiel au déroulement d'un procès équitable et au soutien des défenseurs. Verdict le 19 février.



En 2001, Kamel Daoudi a été arrêté puis condamné pour association de malfaiteurs en relation avec un projet d'entreprise terroriste. Depuis, il a purgé sa peine avec six ans de prison. Aujourd'hui, plus aucun chef d'accusation n'est retenu contre lui. Pourtant, à 45 ans, Kamel Daoudi est le

plus ancien assigné à résidence de France.

Le cas de Kamel Daoudi met en exergue les dérives de la lutte anti-terroriste en France. Privé de sa famille et de sa liberté, il raconte son quotidien dans ce [nouvel épisode d'Éclairage](#).

SE RENCONTRER ET DÉBATTRE

Stratégie 2021-2025

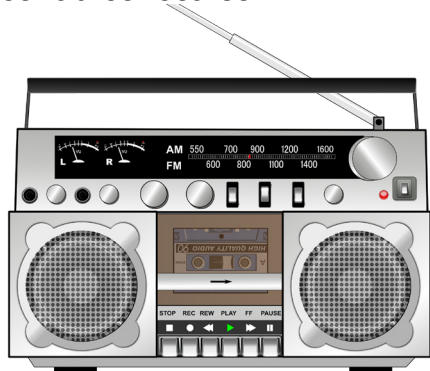
En 2019, Amnesty International a initié une réflexion collective sur l'avenir du mouvement à laquelle la section française a participé en lançant une consultation de ses membres au niveau national. Nous entrons aujourd'hui dans une seconde phase de consultation sur la stratégie mondiale post 2020.

Entre fin février et début avril, un questionnaire en ligne sera communiqué aux membres du conseil d'administration et du conseil national (représentants régionaux et représentants des jeunes). Des contributions émanant de discussions internes menées partout en France sont attendues de chacun d'entre eux.

Sur la base de ces retours, une contribution de la section sera finalisée par le conseil d'administration et transmise au bureau exécutif international pour le 15 avril 2020. Celle-ci nous servira de base de discussions pour la prochaine assemblée générale de juin 2020, dont le thème principal sera la future stratégie du mouvement.

PARTAGER

Des reportages à diffuser sur vos radios locales



Vous êtes nombreuses et nombreux à intervenir régulièrement ou ponctuellement dans vos radios locales. Pour vous aider dans ce travail de sensibilisation et de communication, nous avons produit avec la journaliste Anaëlle Verzaux de Radio France une série de trois reportages d'environ trois minutes chacun.

Ces reportages traitent chacun d'une « victoire » remportée par Amnesty grâce à la mobilisation de notre mouvement.

Vous pouvez [télécharger ici le premier épisode](#) sur la défense des droits des femmes en Arabie Saoudite.

Contact : gsoha@amnesty.fr

Les marque-pages « legs » encore disponibles

Merci aux nombreux groupes locaux organisateurs de foires aux livres qui ont commandé en 2019 des marque-pages « legs » et les ont mis à disposition des acheteurs.

rences, concerts, etc. Ils constitueront autant de relais d'information sur ce soutien planifié qui contribue de manière conséquente à financer nos actions de défense des droits humains.

Vous pouvez également mettre ces marque-pages à disposition sur vos stands lors d'autres événements : expositions, projections-débats, confé-

Retrouvez les marque-pages « legs » dans [le catalogue du matériel d'action en ligne](#).



Slams pour les droits humains

Dans le cadre de la campagne BRAVE*, nous avons lancé un projet pour sensibiliser des jeunes publics au travail des défenseurs des droits humains par le biais d'ateliers d'écriture en partenariat avec le slameur Neobled. Depuis novembre dernier, il sillonne la France pour animer une vingtaine d'ateliers d'écriture dans des centres sociaux ou maisons de

quartier. La matinée est consacrée à une séance d'éducation aux droits humains animée par les militants locaux et l'après-midi aux techniques d'écriture et à la production d'un texte.

Celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de participer aux ateliers peuvent envoyer leur texte sur la [plateforme en ligne](#) jusqu'au 15 avril. N'hésitez pas à faire la promotion de

ce tremplin dans vos réseaux !



© Mélima Georgeon

Succès pour les 10 JPS



© Florent Mahoudeau

Un grand bravo à l'ensemble des militants et militantes du réseau pour l'édition 2019 des « 10 jours pour signer ». Grâce à la mobilisation de chacun, ce sont 710 000 actions qui ont été réalisées en France (contre 487 000 en 2018). Le chiffre mondial dépasse les quatre millions.

Pour la première fois, nous avons pu défendre une situation française (Camille Halut) et nous avons pu profiter

de la visite du défenseur Sean Binder. Sa présence à Marseille a notamment contribué à la relance d'un cercle d'action sur place.

Par ailleurs, les commandes de matériel d'action ont explosé puisque nous avons dû réapprovisionner le stock en cours d'opération. Pour suivre les avancées des dix cas, vous pouvez [vous rendre sur cette page de notre site internet](#).

SE FORMER

• Prochaines formations au siège à Paris :

- 29 février & 1 mars : « [Attirer, accueillir et intégrer de nouveaux militants](#) »
- 28 & 29 mars : « [Techniques d'approche du public](#) »
- 25 & 26 avril : « [Diversifier ses lieux d'intervention en éducation aux droits humains](#) »

Vous pouvez vous [inscrire directement en ligne](#) ou nous envoyer un mail à l'adresse formation@amnesty.fr

• Prochaines formations en région :

- 22 février à Metz : « [Silence, on arme !](#) » (inscription à claire.shalayel@gmail.com)
- 29 février à Paris : « [Silence, on arme !](#) » (inscription à catherine.pinzuti@gmail.com)
- 29 février à Toulouse : « [Silence, on arme !](#) » (inscription à elizabeth.schils@wanadoo.fr)
- 6 mars à Lorient : « [Silence, on arme !](#) » (inscription à dani.coude@gmail.com)
- 14 mars à Montélimar : « [Silence, on arme !](#) » (inscription à jeanmarcdebard@aol.com)
- 22 mars à Pouilly-en-Auxois : « [Silence, on arme !](#) » (inscription à formation@amnesty.fr)

• Et toujours 5 formations en ligne disponibles à tout moment [sur notre plateforme dokeos](#).

BRÈVES

• Interdiction des grenades GLI-F4 : une victoire... d'étape !

Le ministre de l'Intérieur a enfin annoncé l'interdiction des grenades explosives GLI-F4 en maintien de l'ordre, ce que demande Amnesty international depuis des mois. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant : d'autres grenades ou les LBD40 posent de graves problèmes. Nous restons mobilisés !

• Des hôteliers solidaires avec Amnesty International

Amnesty France a noué un partenariat avec la plateforme Solikend : un [système de carte-cadeau](#) permet d'offrir une nuit d'hôtel à un proche tout en reversant la somme à notre mouvement. Le concept est expliqué dans l'émission « [L'esprit d'initiative](#) ».